

Vote de crédits

Le conseil municipal

Vote, à partir du premier juillet mil neuf cent cinquante
trois, une augmentation de 1500⁰ par mois soit 9000⁰

pour le 2^e Semestre 1953. ch. voté 10 St Gueraud, secrétaire de la mairie

Vote, à partir du premier juillet mil neuf cent cinquante
trois une augmentation de 7000⁰ pour le service de

la mairie. Ecoles ch. voté 12. pour le 3^e Semestre 1953.